Document d'informations clés – Belfius Invest Accelerator 90 03-2027

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Belfius Invest Accelerator 90 03-2027 est une assurance-vie liée à un fonds de placement interne (Branche 23). Il s'agit d'un produit de Belfius Insurances SA (numéro d'agrément 0037, siège : B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11, tel : 02 286 76 11 ou www.belfius-insurance.be). Autorité de contrôle: FSMA. Ce document a été établi le 28/12/2018. Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type

Assurance-vie de la Branche 23 (sans capital ni rendement garanti) à durée déterminée dont le rendement est lié à un fonds de placement interne.

Objectifs

La prime nette du souscripteur est investie dans le fonds de placement interne **Belfius Invest Accelerator 90 03-2027.** Ce fonds de placement interne, libellé en EUR, est géré par Belfius Insurance SA. Le fonds de placement investit dans une obligation dont les caractéristiques sont décrites ci-après.

Le fonds de placement interne poursuit les objectifs suivants à la date d'expiration du contrat:

- verser sur la prime nette investie, moins les rachats partiels éventuels, une plus-value potentielle brute supplémentaire de 200% de la hausse de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (SXED50P) à l'échéance,
- en cas de diminution de cet indice, le remboursement de minimum 90% de la prime nette investie, moins les rachats partiels éventuels, sauf en cas de faillite ou de défaut de l'émetteur ou du garant de l'obligation sous-jacente.

Objectif du fonds de placement interne

- Le remboursement de 90% du capital investi moins les rachats partiels éventuels (sauf en cas de faillite ou de défaut de l'émetteur et du garant de l'obligation sous-jacente).
- 100 % des versements nets est investi dans le fonds de placement interne. Après déduction des taxes, le montant de chaque versement est affecté à l'achat d'unités du fonds de placement interne.
- La valeur du contrat est liée à l'évolution du fonds de placement interne BI Accelerator 90 03-2027 dont la valeur est le résultat de la multiplication du nombre d'unités par fonds de placement interne et de la valeur de chaque unité et n'est donc pas garantie. Le risque financier est entièrement supporté par le souscripteur.

Période de souscription: 02/01/2019 - 31/01/2019

- Souscription : minimum 1.000 EUR et ensuite, par tranche de 1.000 EUR

Caractéristiques de l'obligation sous-jacente

- Le rendement de l'obligation est lié à l'évolution de cet indice. Il se compose à 200 % de la hausse de l'indice, sur le montant net investi moins les rachats partiels éventuels à la date finale du contrat (sauf en cas de faillite ou de défaut de l'émetteur et du garant de l'obligation sous-jacente). La hausse de l'indice est observée au cours des 12 derniers mois. La moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation est comparée avec la valeur initiale de l'indice (au 12/02/2019).
- Valeur initiale: cours de clôture le 12/02/2019. Valeur finale: moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes: 09/03/2026 - 09/04/2026 - 09/05/2026 - 09/06/2026 - 09/07/2026 - 09/08/2026 - 09/09/2026 - 09/10/2026 - 09/11/2026 - 09/12/2026 - 09/01/2027 - 09/02/2027 - 23/02/2027.
- En cas de diminution de l'indice iStoxx Europe Demography 50 (SXED50P) à l'échéance, l'objectif est le remboursement de minimum 90% du capital investi moins les rachats partiels éventuels.
- Emetteur de l'obligation sous-jacente : Belfius Financing Company SA, une filiale à 100 % de Belfius Banque SA
  - Date de début de l'obligation : 15/02/2019
  - Date finale de l'obligation: 09/03/2027
  - Devise: investissement en EUR

Investisseurs de détail visés

Belfius Invest Accelerator 90 03-2027 s'adresse aux personnes physiques qui cherchent à investir dans un produit avec un rendement potentiel supérieur sans rendement ni capital garanti. L'horizon de placement est de minimum 8 ans, 1 mois et 4 jours. L'horizon de placement est lié à la durée de l'obligation sous-jacente.

Assurance: avantages et coûts

Prestation en cas de vie : la valeur du contrat correspondant à la multiplication des unités acquises et leur valeur correspondante.
Prestation en cas de décès : la valeur du contrat correspond au produit du nombre total d'unités acquises par la valeur de chaque unité, déterminée le mardi suivant le jour de la réception par la Compagnie d'un extrait de l'acte de décès de l'assuré, ou à l'échéance hebdomadaire suivante. Pour plus d'informations sur les prestations d'assurance, veuillez consulter «Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?».

Durée

Le contrat Belfius Invest Accelerator 90 03-2027 est conclu pour une durée déterminée de 8 ans, 1 mois et 4 jours

- Date de début du contrat : 05/02/2019
- Date de fin du contrat : 09/03/2027

Le contrat prend fin en cas de rachat total ou de décès de l'assuré. Le contrat ne peut pas être résilié unilatéralement par Belfius Insurances SA.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 ans, 1 mois et 4 jours. Le risque inhérent au produit peut être plus élevé que celui présenté dans l'indicateur si le produit n'est pas détenu pendant toute la durée de période recommandée.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, ce qui est une classe de risque assez basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de Belfius Insurances SA à vous payer en soit affectée.

Ce produit comporte certains risques inhérents aux produits de la Branche 23. Les fonds de placement internes de la Branche 23 sont exposés à différents risques variant en fonction de l'objectif et de la politique d'investissement des fonds de placement internes et de leurs fonds sous-jacents. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est incertaine. La valeur d'une unité et ainsi le rendement dépend de l'évolution de la valeur des actifs sous-jacents et de la volatilité des marchés. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. Toute référence à la sécurité de ce produit s'entend sous réserve de ces risques.
Le rendement du contrat BI Accelerator 90 03-2027 n'est pas garanti par Belfius Insurances SA.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénario's de performance

Investissement net : 10.000 EUR
Prime brute d'assurance 10.200 EUR (taxe de 2 % comprise)

Scénarios de performance		1 ans	5 ans	8 ans, 1 mois et 4 jours (Période de détention recommandée)
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction de coûts	€ 9.004	€ 8.402	€ 9.000
	Rendement annuel moyen	-9,96%	-3,20%	-1,24%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.747	€ 8.596	€ 9.000
	Rendement annuel moyen	-2,53%	-2,81%	-1,24%
Scénario intermédiare	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 11.385	€ 11.421	€ 11.977
	Rendement annuel moyen	13,85%	2,84%	2,45%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 13.806	€ 19.284	€ 23.575
	Rendement annuel moyen	38,06%	18,57%	16,79%
Scénario en cas de décès				
Evénement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	€ 11.485	€ 11.521	€ 11.977

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans, 1 mois et 4 jours, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR (montant net investi).
Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.
Il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant l'échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Belfius Insurances SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie souscrit par le preneur d'assurance font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.
Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les pénalités de sortie anticipée potentielles sont inclues. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous rachetez après 1 an	Si vous rachetez après 5 ans	Si vous rachetez après 8 ans, 1 mois et 4 jours
Coûts totaux	€ 267	€ 491	€ 564
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	2,67%	0,98%	0,70%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,14%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,56%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

Veuillez prendre conscience qu'il y a un impact sur le rendement en cas d'une sortie précoce.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 8 ans, 1 mois et 4 jours

Les frais ci-dessous sont appliqués si vous voulez racheter le contrat entièrement ou partiellement.

Frais de sortie

- 1 % sur le montant racheté.
- Les frais de sortie ne sont pas prélevés dans les cas suivants : en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée cela peut avoir un impact sur la performance du produit. Pour un investissement jusqu'à la période de détention recommandée, veuillez consulter la rubrique 'Que va me coûter cet investissement '.

Rachat/reprise
Pour toute information complémentaire sur les modalités de rachat, le souscripteur peut consulter les conditions générales de Belfius Invest Accelerator 90 03-2027, disponibles sur le site web www.belfius.be ou dans son agence de Belfius Banque.

Comment puis-je formule une réclamation?

En cas de problèmes, vous pouvez adresser votre plainte en première instance à votre agence, à votre chargé de relations ou au service Gestion des Plaintes, B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11, ou envoyer un e-mail à complaints@belfius.be . Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation Claims (RT15/14), B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11, ou envoyer un e-mail à negotiation@belfius.be. Si vous ne trouvez pas la solution auprès des contacts ci-dessus, vouspouvez vous adresser à l'ASBL Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, ou envoyer un e-mail à info@ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Description des risques principaux: investir dans le contrat «Belfius Invest Accelerator 90 03-2027» peut comporter les risques suivants

- un risque de crédit: si l'émetteur et le garant d'une obligation dans laquelle le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que votre capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, l'obligation structurée sous-jacente pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou convertie en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- un risque de liquidité: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur de l'obligation sous-jacente composant le «Belfius Invest Accelerator 90 03-2027»- fonds. En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat.
- un risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché): la valeur des unités fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- le risque financier sera entièrement supporté par le souscripteur.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur www.belfius.be/risques-investissements. Pour toute information complémentaire (frais d'entrée, fiscalité, prime), veuillez consulter le document « Information précontractuelle complémentaire », les conditions générales et le règlement de gestion disponibles gratuitement dans votre agence Belfius Banque ou sur le site www.belfius.be.